



Conseil États-Unis – Canada de coopération en matière de réglementation

**Chambre de commerce des É.-U.
4 février 2013**



Notre mandat

« Le Président et le Premier ministre ont pris cette initiative parce qu'ils sont convaincus que leurs citoyens méritent des approches plus intelligentes, plus efficaces à l'égard de la réglementation pour aiguïser la compétitivité économique et le bien-être des États-Unis et du Canada, tout en maintenant des normes rigoureuses de santé publique et de protection environnementale. »

D'après la déclaration conjointe du Président Obama et du Premier ministre Harper au sujet de la coopération en matière de réglementation, dont découle la création du CCR – 4 février 2011



Bilan du CCR jusqu'à maintenant

- Le CCR sollicite la contribution du public/des intervenants **Printemps 2011**
- Établissement des groupes de travail binationaux **Mi-2011**
- Présentation du rapport sommaire des consultations **Août 2011**
- Présentation du Plan d'action conjoint du CCR **Décembre 2011**
- Réunions officielles des intervenants **Janvier 2012**
- Groupes de travail/consultations essentielles **En cours depuis le printemps 2012**
- Décret exécutif des É.-U. pour favoriser la coopération internationale en matière de réglementation émis par le Président Obama **Mai 2012**
- Plans de travail détaillés de mise en œuvre de 29 initiatives terminés et présentés **Printemps / Été 2012**
- Premier rapport à l'intention des dirigeants **Décembre 2012**



En rétrospective

- **L'importance du rôle des intervenant a été établie**
 - Dialogue avec les ministères et les agences
 - Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de travail
 - Possibilité d'un engagement plus poussé et plus fréquent
- **Des communications régulières sur l'avancement des travaux sont manifestement souhaitées**
- **La résolution des difficultés progresse de manière générale et nous amorçons des discussions sur un alignement systémique/continuel**
- **Les enseignements tirés des plans de travail individuels nous aideront à élaborer des principes transversaux qui conduiront à d'autres possibilités de coopération/partenariats**
 - Examens et approbations des produits
 - Normalisation
 - Confiance à l'égard des résultats en matière de réglementation et des systèmes
 - Gestion des risques que présentent les importations en provenance de pays tiers



Faits saillants actuels

Livrables des plans de travail

- Santé Canada/Food and Drug Administration (FDA) des É.-U. : alignement des éléments des monographies des médicaments en vente libre
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)/département de l'Agriculture des É.-U. : accord sur le zonage des maladies animales
- Santé Canada/FDA: examen et approbation simultanées des médicaments vétérinaires
- Transports Canada/Garde côtière des É.-U. : protocole d'entente
- Transports Canada/Pipeline and Hazardous Materials Safety Administration (PHMSA) des É.-U. : protocole d'entente



Faits saillants actuels (suite)

Récent rayonnement auprès des intervenants

- Salon de l'auto de Detroit
- Webinaire sur la nanotechnologie
- Activité du Conseil des affaires canadiennes-américaines

Autres activités allant dans le sens des objectifs du CCR

- CPSC/Santé Canada: engagement à collaborer à l'élaboration de normes de sécurité sur les jouets dans le cadre d'ASTM International
- Environnement Canada: alignement sur les normes Corporate average fuel economy (CAFE) des É.-U.
- NHTSA: détermination de la ressemblance substantielle de certains véhicules conformes aux Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada (NSVAC)



Pour l'avenir

L'an prochain – objectifs clés du CCR

1. Efforts soutenus de mise en œuvre des plans de travail
2. Focalisation accrue sur les mécanismes actuels (il s'agit de changer graduellement la culture en matière de réglementation)
3. Élaboration d'un plan pour la coopération É.-U.-Canada en matière de réglementation en 2013 et après
4. Engagement plus poussé auprès des intervenants



Pour l'avenir – Ajustements et approche

- **Perfectionnement des plans de travail**
 - S'ajuster en fonction des possibilités de facilitation de la mise en œuvre
 - Se concentrer pour garantir une focalisation simultanée des groupes de travail sur les mécanismes existants en vue de rehausser la capacité d'aligner la future réglementation
 - Apprendre par expérience
- **Discussion sur les mécanismes en cours**
 - Atelier avec les responsables de la réglementation en marge de la prochaine réunion des intervenants
 - Discussion sur les protocoles d'entente et d'autres mécanismes élaborés jusqu'à maintenant
 - Ce qui a fonctionné, quelles sont les difficultés/limites
 - Élaboration d'un modèle type pour ce genre d'arrangement
- **Travail interne sur les facteurs habilitant la coopération en matière de réglementation**
 - Pour faciliter une plus grande coopération et un plus grand alignement (p. ex., partage de l'information, alignement du processus en matière de réglementation et des politiques)



Pour l'avenir – Engagement des intervenants

- **Plus de structure et fréquence plus grande**
 - Idées envisagées pour rendre plus régulière l'interaction entre les fonctionnaires canadiens et ceux des É.-U. qui participent aux travaux du CCR et les intervenants intéressés (T1 2013)
 - On cherchera à éclairer le processus au moyen de l'énergie et des idées des intervenants
 - Il s'agit de trouver des occasions supplémentaires de faire état de l'avancement des plans de travail individuels, de solliciter de la rétroaction sur la mise en œuvre et de discuter des prochains plans
- **Conférence des intervenants à Ottawa (au printemps - à déterminer)**
- **Étendre le rayonnement par l'intermédiaire des consulats**



Ce que peuvent faire les intervenants

- S'engager auprès des groupes de travail et du CCR
- Signaler l'importance du CCR au sein de l'administration des deux gouvernements
- Aligner les priorités et les efforts des associations, entreprises, acteurs de la normalisation ou de la conformité au Canada et aux É.-U.
- Aider à définir les avantages environnementaux, en matière de santé, de sécurité et sur le plan économique – exemples anecdotiques et quantification, si possible
- Poursuivre les discussions sur le plan pour l'avenir au niveau du secrétariat du CCR
- Officialiser et afficher les calendriers trimestriels



Autres réflexions

- **On se dirige vers un changement graduel de la culture en matière de réglementation: la coopération devient la nouvelle norme**
 - Dans le sens de l'orientation politique donnée par le Président Obama et le Premier ministre Harper
- **La créativité/les ajustements seront essentiels pour progresser de manière soutenue**
- **Il est vraiment bon que les responsables de la réglementation rehaussent leur dialogue/leurs activités**
 - Les possibilités d'alignement sont meilleures, même dans les domaines ne faisant pas partie des plans de travail
 - Nous sommes en mesure de repérer les problèmes éventuels plus tôt et d'apporter les améliorations nécessaires en matière d'environnement, de santé et de sécurité
 - Nous économiserons des ressources à long terme
 - Nous améliorons notre capacité d'influer sur l'élaboration de normes réglementaires mondiales



Pour en savoir plus

Secrétariat canadien du CCR

rcc-ccr@pco-bcp.gc.ca

Site Web : www.plandaction.gc.ca/CCR

ou

U.S. RCC

rcc@trade.gov

Site Web: www.trade.gov/rcc



La Vision commune –
Conseil de coopération en matière de
réglementation